

De la Mauricie de Blanchard à la Mauricie actuelle : continuité et changements

Normand Brouillette, Laurent Deshaies et Armand Séguin

Volume 30, numéro 80, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021801ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021801ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brouillette, N., Deshaies, L. & Séguin, A. (1986). De la Mauricie de Blanchard à la Mauricie actuelle : continuité et changements. *Cahiers de géographie du Québec*, 30(80), 217–233. <https://doi.org/10.7202/021801ar>

Résumé de l'article

Les auteurs examinent dans un premier temps comment la conception blanchardienne de la géographie s'incarne dans l'explication de cet espace régional et soulignent les difficultés de cette approche au plan de l'application. Cependant, grâce aux nombreux liens établis entre les divers éléments du tableau géographique, grâce également à la temporalité qui imprègne son oeuvre, Blanchard montre l'unité d'un espace que l'analyse paysagère avait eu tendance à diviser. Dans un deuxième temps, ils rendent compte des mutations qu'a connues la région depuis 1950 : effondrement des structures industrielles, déplacement du centre de gravité industriel vers le sud alors qu'en même temps, les agglomérations urbaines connaissent une expansion spatiale soutenue malgré le ralentissement démographique. Enfin, l'espace rural mauricien a évolué vers une plus grande diversité des fonctions et son association à des degrés variables à l'espace forestier a fait place à un renforcement de son intégration au milieu urbain.

DE LA MAURICIE DE BLANCHARD À LA MAURICIE ACTUELLE : CONTINUITÉS ET CHANGEMENTS

par

Normand BROUILLETTE, Laurent DESHAIES et Armand SÉGUIN

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières*

RÉSUMÉ

Les auteurs examinent dans un premier temps comment la conception blanchardienne de la géographie s'incarne dans l'explication de cet espace régional et soulignent les difficultés de cette approche au plan de l'application. Cependant, grâce aux nombreux liens établis entre les divers éléments du tableau géographique, grâce également à la temporalité qui imprègne son œuvre, Blanchard montre l'unité d'un espace que l'analyse paysagère avait eu tendance à diviser. Dans un deuxième temps, ils rendent compte des mutations qu'a connues la région depuis 1950 : effondrement des structures industrielles, déplacement du centre de gravité industriel vers le sud alors qu'en même temps, les agglomérations urbaines connaissent une expansion spatiale soutenue malgré le ralentissement démographique. Enfin, l'espace rural mauricien a évolué vers une plus grande diversité des fonctions et son association à des degrés variables à l'espace forestier a fait place à un renforcement de son intégration au milieu urbain.

MOTS-CLÉS : Raoul Blanchard, Mauricie, épistémologie, mutations spatiales, espaces industriels, espaces urbains, espaces ruraux.

ABSTRACT

From Blanchard's La Mauricie to Present Day La Mauricie : Continuity and Change

This paper deals first with Blanchard's views on geography through his writings on La Mauricie region and underlines the difficulties of such an approach in its practical applications. However, through the numerous links which exist between the various elements of geographical description and also thanks to the time dimension in his writings, Blanchard shows the unity of this area which seemed to have been at first fragmented through landscape analysis. Second, the paper describes the changes the region has experienced since 1950: the collapse of the industrial structure, the shift of the manufacturing centre of gravity to the south, while the urban agglomerations experienced continued spatial growth in spite of the lower rate of population growth. At last, the rural area of La Mauricie has evolved towards a greater functional diversification; its varied links with the forest area have declined; at the same time the rural areas have become increasingly integrated with the urban agglomerations.

KEY WORDS : Raoul Blanchard, Mauricie, epistemology, spatial change, industrial areas, urban areas, rural areas.

On risquerait d'être fort injuste à l'endroit de Blanchard si l'on ne tenait pas compte des contextes particuliers dans lesquels s'inscrit son œuvre mauricienne¹. Contexte temporel d'abord : R. Blanchard prend contact avec la région pour la première fois en 1935 et y recueillera cette année-là de même qu'en 1937 l'essentiel du matériel qui servira à la rédaction du volet mauricien de son imposant ouvrage portant sur *Le Centre du Canada français*. Il faut bien être conscient qu'à l'époque, la connaissance de la région n'avait pas encore bénéficié de cette cohorte de jeunes chercheurs qui vont envahir la Mauricie autour des années soixante-dix, notamment avec la création de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Même si certains travaux épars existaient, il serait sans doute à peine exagéré d'affirmer que R. Blanchard a travaillé ici en terrain vierge, faisant œuvre de pionnier et relevant le difficile défi de rédiger une synthèse régionale avec les faibles moyens dont il disposait. Contexte particulier également que celui de la préparation de son ouvrage sur la Mauricie. Alors qu'il a terminé depuis quelque temps la rédaction du *Centre du Canada français*, Mgr. Albert Tessier insiste pour que le géographe Blanchard écrive un ouvrage d'ensemble sur la région du Saint-Maurice ; ce dernier accède aux volontés de son hôte, visite à nouveau la région en 1949 et dès 1950 paraissait *La Mauricie*. Trente-cinq ans nous séparent donc de la parution de ce livre destiné au grand public. Un demi-siècle s'est écoulé depuis que le géographe français a vu pour la première fois les aménagements du Saint-Maurice. Depuis ce temps, les sciences sociales ont connu un développement considérable ; la géographie n'a pas échappé à ces changements. La région elle-même, délaissée des chercheurs pendant deux décennies après la parution du livre de R. Blanchard — jugeait-on que tout avait été dit ? — fera l'objet par la suite de nombreuses études menées tant par les géographes que par leurs collègues des disciplines connexes. Signalons ici le numéro spécial des *Cahiers de géographie du Québec*, paru en avril 1982, portant sur la région Mauricie — Bois-Francs. Enfin, au cours de ces années, l'espace mauricien a connu de profondes transformations.

À l'occasion de ce numéro spécial sur Blanchard, il nous est apparu opportun de nous pencher à nouveau sur cette première synthèse de l'espace mauricien. Avec le développement de la discipline géographique et l'évolution de la région depuis 1950, l'ouvrage a certes vieilli. *La Mauricie* de Blanchard n'en recèle pas moins des lignes de force qui conservent encore aujourd'hui toute leur actualité. Il convenait donc de les mettre en lumière, de mieux appréhender, avec le recul du temps, comment la conception blanchardienne de la géographie s'incarne dans la description et l'explication de cet espace particulier et, enfin, de procéder à une mise à jour succincte de cette région que Raoul Blanchard aura contribué à éveiller à sa propre territorialité².

CONCEPTION DE LA GÉOGRAPHIE CHEZ BLANCHARD À TRAVERS SON ŒUVRE MAURICIENNE

Une lecture attentive des travaux que le géographe grenoblois a consacré à la Mauricie nous fait rapidement prendre conscience de la quasi immuabilité de l'approche des divers espaces géographiques que préconisait cet auteur et, partant, de la conception bien arrêtée de la géographie qui était la sienne. Même si ce dernier a toujours préféré faire de la géographie plutôt que de discourir sur ce qu'elle était (Hamelin, 1961, p. 5), il ressort de la structure de ses travaux des constantes qui ne doivent rien au hasard. Il ne faut donc pas se surprendre de retrouver dans la structure de *La Mauricie* les grandes divisions classiques de ses autres travaux, une place prépondérante accordée à la description et à l'explication de la formation des

LA MAURICIE MÉRIDIONALE

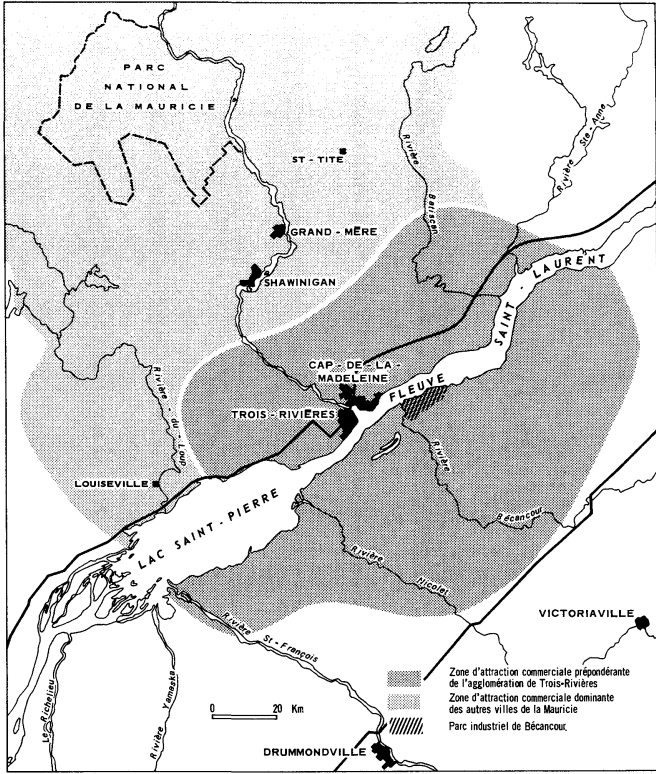
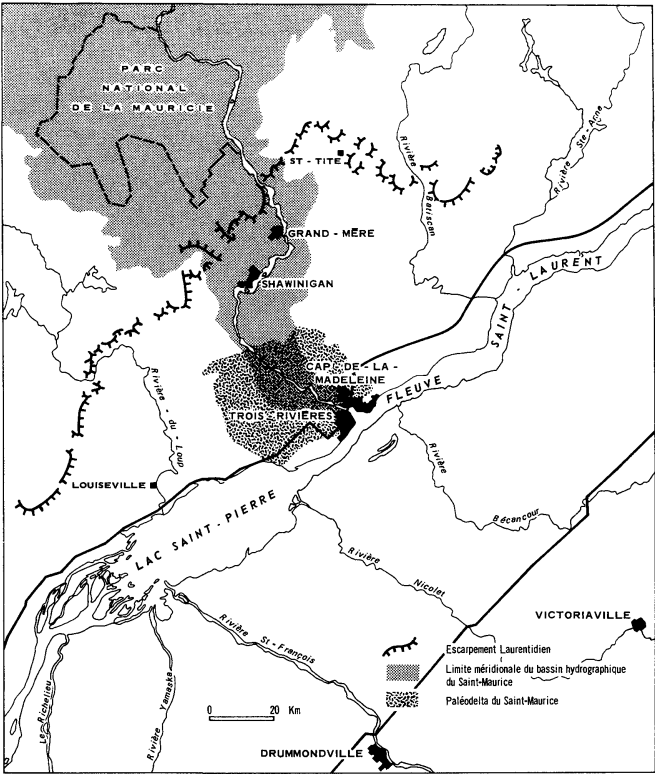


Figure 1

paysages ainsi qu'une dimension temporelle toujours présente lorsqu'il décrit les activités qui ont pris naissance sur le territoire étudié.

Fortement influencé par la géomorphologie classique, comme la grande majorité des géographes de son époque, Blanchard consacra le tiers du volume aux traits physiques de la région. Sous la plume de ce styliste remarquable, l'enchevêtrement des formes du relief s'éclaire et trouve soudain une rationalité insoupçonnée jusqu'à là. Au besoin, la description du relief emprunte aux écrits des missionnaires et arpenteurs qui ont parcouru la région au XIX^e siècle. Tout naturellement, cette analyse des traits physiques l'entraîne à définir des ensembles paysagers relativement homogènes qui lui permettront de fixer les contours de la « région » et les subdivisions de celle-ci. La Mauricie se résume donc au « bassin du Saint-Maurice et de ses affluents, vaste région qui se réduit à un étroit goulot vers Shawinigan » (Blanchard, 1950, p. 7). Cependant, il avoue n'avoir « pas cru possible de laisser de côté les fortes croupes sableuses qui enserrent la rivière de là à Trois-Rivières, ... elles lui tiennent de trop près » (*Ibid.*). Le cadre régional délimité, apparaissent rapidement des contrastes marqués à l'intérieur même de la région : d'une part une Mauricie des Laurentides qui prend fin au sud à la hauteur du barrage de La Gabelle ; de l'autre, une Mauricie laurentienne qui s'arrête évidemment au fleuve, qui s'étend vers l'ouest jusqu'à la rivière Yamachiche et qui n'atteint pas la rivière Batiscan à l'est. Ainsi Blanchard fait ressortir deux types de paysages naturels composant le territoire de la Mauricie. La délimitation de ces entités renvoie à l'approche géographique dominante au cours de l'entre-deux guerres, approche qui consiste à dégager les grandes unités naturelles homogènes à partir de l'appréhension visuelle du terrain (relief surtout, parfois la forêt). Ce sera donc à l'intérieur de ces entités que constituent les différents paysages que Blanchard décrira et expliquera le réseau hydrographique, le climat, de même que la mise en place des paysages ruraux, industriels et urbains.

Si cette méthode peut s'appliquer avec bonheur à des ensembles où, grossièrement, coïncident spatialement les faits de répartition tant humains que physiques, dans d'autres cas, il faut bien l'avouer, la pratique blanchardienne de la géographie présente de sérieuses difficultés. L'utilisation des éléments du paysage naturel comme critère de délimitation régionale s'avère ici bien contraignante ; elle entraîne une structuration du texte qui impose des difficultés dont probablement seul un maître comme Blanchard pouvait se sortir avec élégance. La division de l'ouvrage qu'il a retenue l'amène d'abord à brosser un tableau des traits physiques pendant les cinquante premières pages, lesquelles sont suivies d'un long développement sur l'ouverture et la croissance économique de la Mauricie des Laurentides. Ce n'est donc qu'une soixantaine de pages plus loin que l'on revient aux traits physiques avec les gradins sableux du bas Saint-Maurice. Il s'agit donc là pour l'auteur de deux pays distincts qui méritent un traitement séparé. On comprend mieux également dans ce contexte, certaines ambiguïtés à propos de Trois-Rivières qu'il considère ici comme « ville du fleuve » et là comme « ville du Saint-Maurice ».

Et pourtant, Blanchard était très conscient de la grande unité économique qui existe entre le bas Saint-Maurice et la Mauricie des Laurentides. N'a-t-il pas écrit : « elle (Trois-Rivières) n'a guère de raisons de croître dès que la situation favorable au débouché du Saint-Maurice cesse de jouer » (*Ibid.*, p. 128) et un peu plus loin : « il est plein d'intérêt, en effet, de constater que les progrès de Trois-Rivières accompagnent fidèlement chaque terme de cette évolution de la Mauricie » (*Ibid.*, p. 131) ?

Aujourd'hui, l'idée de traiter séparément ces deux entités surprend un peu étant donné la multiplicité des liens intrarégionaux et leur enchevêtrement à des échelles

très diverses. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer le maintien de cette division de la région en deux «pays» distincts. Certes, le peu de liens entre la Mauricie laurentienne et la Mauricie «laurentidienne» pendant deux siècles (1650–1850) y est pour quelque chose. Aussi, Blanchard ne pouvait guère modifier la brillante présentation des structures spatiales du *Centre du Canada français* qu'il avait publié deux ans auparavant. Mais surtout, il est bien de son époque; arrimé à l'école du paysage dont il est une figure de proue, il pouvait difficilement échapper à cette vision bi-partite de la Mauricie. Malgré tout, la lecture terminée, on n'en conserve pas moins la conviction d'une région fortement unifiée au-delà des divisions naturelles. Cela tient certainement aux nombreux liens que l'auteur établit entre les différentes parties du texte, mais probablement davantage à la temporalité qui imprègne toute la partie de l'ouvrage consacrée aux activités humaines.

Chez Blanchard, en effet, l'histoire occupe une place tout aussi importante que les traits physiques dans l'explication des paysages. Ceux-ci portent le poids d'une succession d'activités qui les ont plus ou moins marqués et dont il importe de rendre compte. Quoi de surprenant alors de voir avec quel plaisir les historiens ont redécouvert au début des années soixante-dix les études régionales de Blanchard? Rien de surprenant également que les historiens Hardy, Trépanier et Belleau dans leur *Inventaire bibliographique sur la Mauricie et les Bois-Francs* (1977, p. 72) aient classé deux ouvrages de Blanchard dans la section des études historiques.

Dans *La Mauricie*, il est une métaphore qui revient avec insistance lorsque l'auteur commence à décrire les activités qui ont pris forme sur le territoire; c'est celle du «lever de rideau». Blanchard, par analogie, considère la région comme une vaste «scène» sur laquelle successivement vont apparaître une série d'acteurs. Par exemple, dans la partie où il traite du développement de la Mauricie laurentidienne, on assiste à un «lever du rideau qui précède l'exploitation des forêts et la mise en culture des terres qui dure deux siècles» (1950, p. 47); il s'agit du commerce des fourrures. La grande période du bois de sciage qui s'amorce en 1852 ne sera guère «qu'un lever de rideau avant qu'apparaisse en scène le principal acteur» (*Ibid.*, p. 65), soit l'industrie papetière. Parmi les 32 pages que compte cette section, plus de la moitié sont consacrées à une description de l'évolution historique de l'exploitation du bois et de l'agriculture en Mauricie. Notons en passant sa perception assez juste du système agro-forestier qu'il nous livre à travers une description des genres de vie forestier et agricole succédant à cette analyse diachronique. Dans les deux autres parties de l'ouvrage, on parlera de la «mise en train» pour le démarrage du développement industriel, mais c'est toujours la même approche qui prédomine. Par étapes successives, scandées par des dates charnières comme 1852 (date de l'aménagement des estacades) et 1890 (date de la construction de la première usine papetière à Grand-Mère), le lecteur assiste graduellement à la structuration de l'espace mauricien. Mais cette fois-ci, ce sont les activités d'hommes industriels qui unifient un espace au-delà des divisions naturelles; à travers leur rapport à un milieu physique qu'ils humanisent, ils donnent ainsi à la région une unité et une territorialité spécifique.

Ainsi, l'œuvre mauricienne de Blanchard, comme la presque totalité de ses autres travaux d'ailleurs, se présente formellement comme «une géographie régionale mais bâtie autour de sections attendues de géographie générale» (Hamelin, 1961, p. 3). Cependant, ce qui aurait pu être une monographie classique ennuyeuse, «à tiroir», un inventaire disparate de faits divers, devient sous sa plume un ouvrage cohérent, intégré, grâce aux nombreuses relations qu'il établit entre les différents éléments du paysage, grâce également à la dimension diachronique qu'il privilégie. Dans cette

dernière perspective, s'imposait une mise à jour de l'état de la région que Blanchard n'aurait certes pas récusée. Nous abordons cette tâche dans les pages qui suivent.

MUTATIONS DES ESPACES INDUSTRIELS

Pour l'observateur attentif de l'évolution économique de la région, la relecture de *La Mauricie* provoque inévitablement un certain sentiment de nostalgie. Un texte vigoureux, d'une trentaine de pages, nous faisait assister à la formation rapide d'une structure industrielle originale, axée sur les pâtes et papiers, l'électrochimie, l'électro-métallurgie et à un degré moindre sur les textiles et le vêtement. L'observateur de la fin des années quarante ne peut que constater le dynamisme industriel régional, l'ampleur et la rapidité du développement d'une structure industrielle bien articulée et la place que la région occupe sur l'échiquier industriel du « Canada français ». « Avec ses 20 000 ouvriers d'industrie, le groupe mauricien se classe au second rang dans la province, derrière Montréal, mais devant Québec et Hull » (Blanchard, 1950, p. 154). La Mauricie apparaît alors comme un exemple saisissant de l'industrie québécoise moderne qui utilise avec bonheur les avantages comparatifs que lui procurent les ressources du Bouclier. Bref, — et comment aurait-il pu en être autrement ? — l'enthousiasme et un réel optimisme informent les parties de l'ouvrage consacrées à l'industrialisation mauricienne. Cependant, en l'espace de trois décennies, cette « belle réussite » (*Ibid.*) a connu bien des déboires. Grèves, licenciements massifs et fermetures d'usines ont terni l'image de cette région qui, il n'y a pas si longtemps, apparaissait encore comme le symbole du renouveau industriel du Québec.

Malgré un cadre méthodologique quasi invariable qu'il applique à toutes les régions sur lesquelles il s'est penché, Blanchard a eu le grand mérite de faire comprendre à ses lecteurs l'intégration verticale de plusieurs éléments physiques du tableau géographique qu'il brosse de la région. En effet :

« Dans *La Mauricie*... le lecteur passe des abondantes précipitations au débit généreux du Saint-Maurice, de celui-ci à la production de l'hydro-électricité ; plus loin, l'énergie nous conduit à l'industrie. Mais intégration horizontale aussi. Le même ouvrage nous montre les rapports de plain-pied entre la topographie et la localisation des centrales, entre un régime hydrologique irrégulier et l'installation nécessaire des réservoirs... » (Hamelin, 1961, p. 4).

Si une telle approche a pour effet de mettre en lumière les avantages physiques très réels dont bénéficiait la Mauricie à l'époque où s'amorce la « seconde révolution industrielle », elle a tendance par ailleurs à minimiser d'autres aspects tout aussi importants du développement industriel mauricien. En effet, on ne peut appréhender correctement le développement industriel qu'a connu la Mauricie au cours de la première moitié du XX^e siècle, et plus généralement celui de l'arrière-pays québécois, sans faire référence au contexte économique et technologique dans lequel il s'inscrit. Au début du siècle, alors que la Mauricie s'ouvre véritablement à l'industrialisation, d'importants progrès techniques avaient été réalisés. Ainsi, l'inauguration de la centrale hydro-électrique de Niagara Falls aux États-Unis en 1896 lança l'ère industrielle de l'électricité. Grâce aux efforts des chercheurs des produits considérés jusque-là comme des curiosités de laboratoire, tel l'aluminium, vont pouvoir être fabriqués à des coûts permettant une production de masse. Dans le domaine des pâtes et papiers, un certain nombre d'innovations techniques tout au long du XIX^e siècle rendirent possible la transformation du bois en papier et l'avènement de la fabrication « en continu ». Bref, à la fin du siècle dernier, une série d'innovations

techniques étaient apparues. Combinées au renversement, en 1896, de la tendance à la baisse des prix (Linteau *et al*, 1979, p. 351) qui stimula vigoureusement la propension à l'investissement, elles permirent l'apparition de secteurs industriels nouveaux basés sur l'exploitation des richesses naturelles, ce qui entraîna, dans un laps de temps relativement court, des modifications d'envergure à la structure industrielle des régions bien dotées en ressources hydrauliques et forestières. Ce fut le cas notamment en Mauricie.

Blanchard connaissait certes les conditions particulières du développement industriel du Québec de la première moitié du siècle. Mais utilisant un cadre méthodologique où prédomine la description et l'explication de la genèse des paysages, il se fera relativement discret sur le contexte technologique et économique dans lequel s'inscrit le développement industriel mauricien, tout comme sur les stratégies de développement mises de l'avant par les grands groupes industriels régionaux. Contrairement à l'explication des reliefs où il fait appel aux processus qui ont donné naissance à ces formes, Blanchard semble ici moins intéressé à l'examen des processus qui ont entraîné l'apparition des structures industrielles régionales. Or, avec le recul, on constate aujourd'hui que ce sont ces processus mêmes, en cours dès les années trente, qui sont en grande partie à la source de l'explication des difficultés que connaît la région depuis plus de 20 ans.

Quelques années après la parution de *La Mauricie*, la région entra dans une période de ralentissement économique, voire de déclin, qui allait se poursuivre jusqu'à nos jours. L'arrivée de la *Canadian Westinghouse* à Trois-Rivières, en 1951, mit fin en pratique à la longue suite d'implantations majeures qui avaient placé la vallée du Saint-Maurice au premier rang des régions industrielles de l'hinterland québécois. On le constate aisément en observant l'évolution de l'indice mauricien³ de l'emploi manufacturé (1957 = 100) qui plafonne sous la barre des cent points depuis 1957 alors que le même indice pour l'ensemble du Québec approchait les 120 points en 1975. Même scénario pour la valeur des expéditions où les indices comparés du Québec et de la Mauricie connaissent un écart de plus de 40 points. Bref, un ralentissement considérable qui tranche nettement avec les périodes de forte croissance que connaissait la région à l'époque où R. Blanchard la visita. C'est dans le Centre-Mauricie, à Shawinigan, là où la croissance avait été la plus spectaculaire au début du siècle, que vont se manifester les premiers signes de craquement de l'édifice. L'industrie chimique en particulier, qui au début des années cinquante concentrait près de la moitié des travailleurs industriels, connaît une érosion considérable de ses effectifs. Par vagues successives, des milliers d'emplois sont perdus de sorte qu'aujourd'hui sur les 2 500 travailleurs que comptait ce secteur en 1950, il n'en reste même pas 300. Les autres secteurs industriels, comme les autres agglomérations, seront également touchés mais plus tardivement. Ainsi, l'agglomération trifluvienne a connu de lourdes pertes au cours de la dernière décennie dans les secteurs du papier, des textiles, du vêtement, des produits métalliques et du matériel électrique. La dernière récession aura été lourde de conséquences pour la Mauricie, accélérant un processus de désindustrialisation amorcé dès la fin des années cinquante.

Bon nombre de causes ont été mises de l'avant pour expliquer le blocage que connaît la Mauricie industrielle depuis maintenant près de trois décennies (Bellavance *et al*, 1985 ; Bellavance, 1984 ; Lanthier, 1983 ; Brouillette, 1973 et 1983). Ainsi, il ne fait pas de doute que les avantages comparatifs dont elle bénéficiait au cours des 30 premières années du siècle se sont fortement amoindris : l'épuisement des ressources forestières locales et la force d'attraction désormais négligeable des centrales hydro-électriques pour les industries grandes consommatrices d'énergie, une main-d'œuvre

moins docile qu'à l'époque et plus syndicalisée, expliquent pour une bonne part le tarissement des nouvelles implantations. Par ailleurs, un vaste mouvement de restructuration des espaces industriels traverse les sociétés occidentales depuis 1945, résultant en une relocalisation de la fabrication des produits de base et des produits semi-finis. La Mauricie, qui s'était fait une spécialité de ces productions, ne pouvait être que perdante à long terme. Plus important encore, les stratégies de croissance de bon nombre des grandes firmes présentes en Mauricie allaient dans le sens de la diversification et de l'intégration verticale vers le produit fini et, partant, vers les grands marchés. Elles ont détourné de la région les investissements récents de ces firmes. Enfin, à partir des années quarante, l'arrivée aux postes de commande d'une nouvelle génération de dirigeants, moins préoccupée du développement des établissements régionaux que de celui de l'ensemble de la firme, a probablement contribué à sa manière au ralentissement de la croissance mauricienne.

Ainsi donc, en l'espace d'à peine trois décennies, la Mauricie aura connu de profondes transformations. Sous l'effet de nombreuses fermetures d'usines au nord, un mouvement qui a rejoint plus tardivement, de façon moins accentuée cependant, l'agglomération trifluvienne, on a assisté au déplacement du centre de gravité industriel. Et il ne serait sans doute pas exagéré d'affirmer que le « paysage » industriel même a été transformé. Par exemple, à Shawinigan, on a procédé à la démolition de plusieurs bâtiments industriels en bordure du Saint-Maurice (rue Transmission), là où se concentrait auparavant le gros des équipements de production. Malgré le maintien de certaines activités dans cette zone, il y règne un calme relatif qui tranche vivement avec l'activité bourdonnante qu'avait pu constater R. Blanchard à la fin des années quarante. Ville fortement affectée par la pollution industrielle, Shawinigan est en train de gagner par défaut la bataille de l'environnement !

Par ailleurs, on assiste depuis peu à la mise en place d'un important appareil de production à une quinzaine de kilomètres en aval de Trois-Rivières sur la rive sud du Saint-Laurent. Là, à Bécancour, en plein terroir agricole, le gouvernement du Québec a développé au début des années soixante-dix un « super-parc » industriel d'une superficie de 8 000 acres, ce qui en fait l'un des plus grands parcs industriels au Canada. Situé en bordure du fleuve, doté d'un port en eau profonde, bien relié au réseau ferroviaire et autoroutier nord-américain, le parc est conçu pour attirer des entreprises d'envergure internationale auxquelles sont offertes des subventions alléchantes, des tarifs réduits d'électricité, etc. Si le développement a tardé à venir, il semble bien que le processus soit désormais bien enclenché. À ce jour, les investissements industriels réalisés approchent les deux milliards de dollars dont plus d'un milliard et demi pour la seule *Aluminerie de Bécancour Inc.* dans laquelle sont associés le groupe français Pechiney (50,1%), la *Société générale de financement du Québec* (24,95%) et *Alumax Inc.* (24,95%), un producteur américain d'aluminium. Tout récemment, on annonçait de nouvelles implantations d'envergure (*Norsk-Hydro*, *Oxichem*, *Air liquide*, etc.) totalisant plusieurs centaines de millions de dollars d'investissements.

À l'examen, l'appareil de production qui est mis en place graduellement à Bécancour s'inscrit sensiblement dans la même logique que celle qui a présidé à l'instauration de la structure industrielle mauricienne depuis le début du siècle. Les productions qui y sont réalisées sont constituées en effet de produits de base ou semi-finis, font appel à des capitaux étrangers, exigent de grandes quantités d'énergie et les extrants, dans une très forte proportion, sont destinés au marché extérieur. Cependant à la différence du processus d'industrialisation de la première moitié du

Photo 1

Photo : Société du parc industriel du centre du Québec)

Partie du parc industriel de Bécancour où s'incarne le renouveau industriel de la Mauricie. À noter : le port en eau profonde, le convoyeur d'alumine et l'aluminerie en voie de parachèvement; à la droite de celle-ci, les installations des compagnies *C.I.L.*, *Canadoil Forge* et *Dynamark*. À l'avant-plan, les usines des firmes *SKW Canada Inc.* et *Didier corporation de produits réfractaires*. Enfin, dans le coin supérieur droit, les centrales nucléaires Gentilly I et II (septembre 1985).

siècle, processus animé par l'entreprise privée et fondé essentiellement sur l'exploitation des ressources du Bouclier, l'État est aujourd'hui appelé à jouer un rôle beaucoup plus important à Bécancour, comme à Trois-Rivières d'ailleurs. En font foi les coûts considérables en infrastructures défrayés par les gouvernements, de même que les subventions de toutes sortes aux entreprises. D'autre part, et il s'agit là d'un changement majeur lourd de conséquences quant à l'organisation spatiale du territoire mauricien, avec Bécancour se dessine une prépondérance accrue de la Mauricie « laurentienne », un glissement vers le sud du centre de gravité de la région. Dans ce lent processus, la stratégie des grands groupes industriels régionaux, elle-même conditionnée par l'évolution de la technologie et les conditions nouvelles de la concurrence sur le marché des produits industriels de base, aura été un puissant agent de changement. Le Saint-Maurice, véritable épine dorsale du développement industriel et urbain de la région depuis le début du siècle, cède maintenant le pas au Saint-Laurent.

MUTATIONS DES ESPACES URBAINS

Le ralentissement de la croissance industrielle et les mutations spatiales qui l'ont accompagné se sont répercutés sur la croissance démographique des villes en même temps que celles-ci connaissaient de profondes modifications de leur structure interne. Ainsi, La Tuque a vu sa population passer de 14 073 habitants en 1961 à 13 589 en 1981. De même, l'agglomération shawiniganaise, comprenant la zone urbaine de Grand-Mère, a subi les contrecoups de son déclin industriel en voyant sa population chuter de 73 171 (1971) à 67 435 (1981). Pour la seule municipalité de Shawinigan, la population est passée de 32 169 en 1961 à 23 011 en 1981. Contrairement à ses consœurs de la Mauricie, l'agglomération trifluvienne a atteint 111 453 habitants en 1981 alors qu'elle n'en comptait que 89 002 en 1961. Cette augmentation de 25,2% est toutefois très inférieure à celle qu'a connue l'ensemble des villes du Québec pour la même période. À la poussée démographique vigoureuse des villes mauriciennes qu'avait relevée Blanchard s'oppose aujourd'hui un déclin absolu de la plupart des agglomérations.

Ce déclin démographique absolu à La Tuque et à Shawinigan, et relatif dans le cas de Trois-Rivières, n'a cependant pas eu d'effet négatif sur l'expansion spatiale de ces villes. Ainsi, en analysant les données concernant l'utilisation du sol, disponibles seulement pour la période 1966-1979, on observe une croissance spatiale assez importante pour ces trois agglomérations. En effet, La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières ont vu leur superficie urbanisée s'accroître respectivement de 38%, 71% et 68%. Le développement des espaces résidentiels et des espaces verts accapare l'essentiel de ces gains. À Trois-Rivières, l'usage industriel a contribué à cette expansion alors qu'on a mis en place un parc industriel d'envergure en 1971. Il est possible d'affirmer que les villes de la Mauricie ont au bas mot doublé leur superficie construite depuis 1949. Cette croissance assez phénoménale repose en bonne partie sur les développements résidentiels de banlieue où domine fortement la maison unifamiliale. Elle s'explique par de nombreux facteurs dont le désir d'une propriété privée avec jardin, les possibilités du crédit hypothécaire (SCHL), la généralisation de l'usage de l'automobile... Il y a cependant un facteur dont on n'a pas encore mesuré toute l'importance, c'est-à-dire la modification de la structure démographique.

Le début des années soixante a vu l'arrivée massive de jeunes adultes sur les marchés du travail et du logement. Avec le « baby boom » de l'après-guerre, de

nouveaux ménages ont occupé les quartiers périphériques et y ont généré une activité plus intense du côté de la consommation des biens et des services. Ainsi l'activité commerciale a suivi sa clientèle en périphérie en créant des centres commerciaux, ce qui a entraîné un dépérissement des centres-villes, déjà affectés par une diminution et un vieillissement de leur clientèle dans les quartiers environnants. Le secteur des services s'est également adapté à une demande accrue et a profité des investissements dans les domaines de l'éducation (notamment à Trois-Rivières avec la création du Cégep et de l'Université), de la santé et de l'administration gouvernementale. Même l'occupation des parcs industriels créés après 1960 reflète cette mutation de la structure économique régionale, car ils sont plutôt utilisés à des fins tertiaires que manufacturières.

L'extension spatiale des villes mauriciennes, associée à une faible croissance démographique et à des déplacements importants de population et d'activités, a eu pour effet de diminuer les densités résidentielles et d'accentuer les migrations pendulaires, exigeant ainsi des modifications dans le réseau routier des agglomérations shawiniganaise et trifluvienne (autoroutes 55 et de Francheville). La nécessité de valoriser certains espaces (quartiers centraux, centre-villes...) et d'en modifier les fonctions (par exemple, le quartier Notre-Dame-de-la-Paix à Trois-Rivières) s'est faite plus urgente.

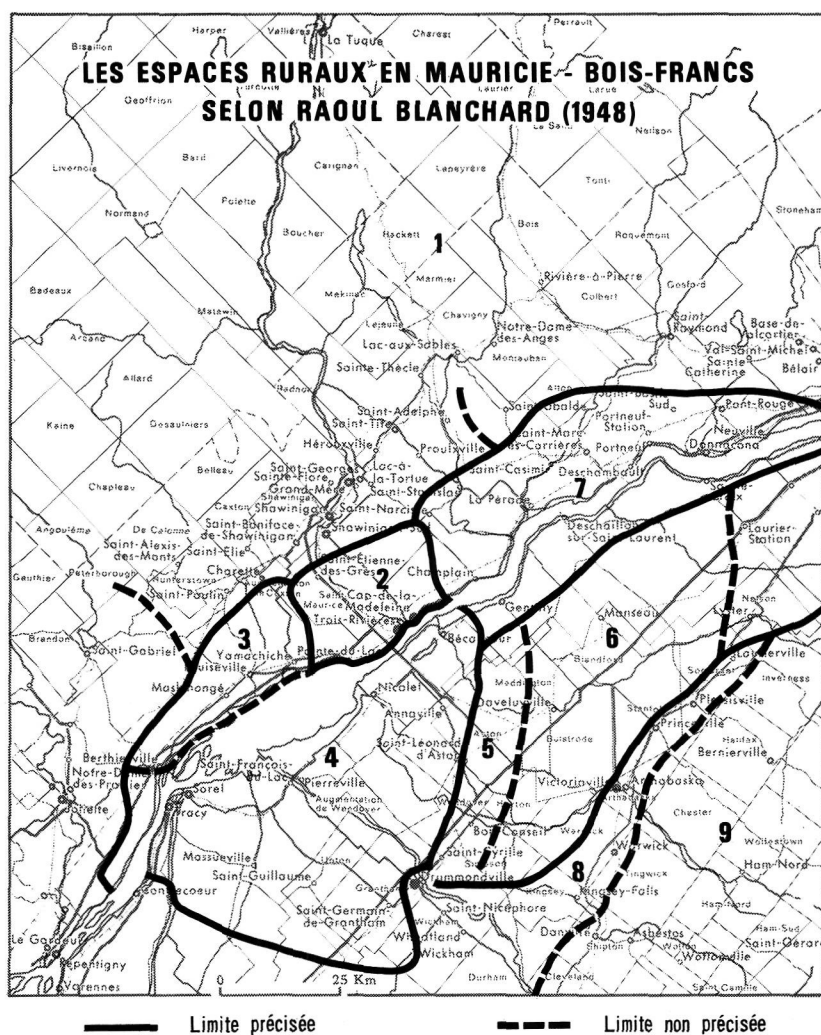
Ainsi les agglomérations urbaines ont subi de profondes modifications depuis Blanchard. Ces mutations spatiales résultent en partie des changements intervenus dans la structure démographique et économique dont il était difficile de percevoir toute l'ampleur à cette époque. Cependant, force est de constater que la base économique de ces villes, malgré des difficultés croissantes dans les secteurs « mous », demeure à peu près semblable à celle que Blanchard a très bien décrite. Reste à savoir si les développements industriels considérables qui s'annoncent sur la rive sud auront un impact sur la croissance des villes mauriciennes, ou à tout le moins sur l'agglomération trifluvienne.

MUTATIONS DES ESPACES RURAUX

Les campagnes parcourues par Blanchard se sont considérablement transformées par le biais d'un processus irréversible d'intégration à une société et une économie globale en développement dont le modèle et le moteur sont urbains. Dans cette perspective, l'œuvre mauricienne de Blanchard se situe à la fin d'un règne et à l'aube de profonds changements culturels et technologiques qui ont engendré des mutations dans l'espace rural, tant en Mauricie laurentidienne qu'en Mauricie laurentienne.

L'espace agro-forestier de la Mauricie laurentidienne a subi le contrecoup de l'innovation technologique en matière d'exploitation forestière et celui de l'épuisement relatif de réserves de matière ligneuse destinée à l'industrie des pâtes et papiers. En effet, la mécanisation de plus en plus sophistiquée des activités forestières (de la scie mécanique en 1950 à l'abatteuse-porteuse 25 ans plus tard) a fait disparaître le flot saisonnier des « 20 000 bûcherons et draveurs » (Blanchard, 1950, p. 153) et l'a remplacé par un nombre restreint (2 000 environ) d'ouvriers forestiers spécialisés travaillant à l'année longue. Cette réduction de main-d'œuvre est aussi attribuable en partie au fait que la Mauricie a cessé d'être « la plus puissante source de bois de la province » (*Ibid.*). La forêt mauricienne exploitée à 80% de sa capacité annuelle de coupe répond à peine à la moitié des besoins (Gouvernement du Québec, 1983) des

Figure 2

**LES LAURENTIDES**

- 1 Mauricie Laurentidienne

RÉGION DU FLEUVE ST-LAURENT

- 2 Mauricie Laurentienne
Région du lac Saint-Pierre
- 3 Rive nord du lac Saint-Pierre
- 4 Rive sud du lac Saint-Pierre

Région de la haute plate-forme
du Québec

- 5 Partie ouest
- 6 Partie centrale
- 7 Région du bord Bord de l'Eau

LES CANTONS DE L'EST

- 8 Le piedmont des Bois-Francs
- 9 Le plateau intérieur d'Arthabaska

Source : "Le Québec Méridional" Ministère de l'Energie et des Ressources, Québec, 1980.

six usines de pâtes et papiers de la région. Cette industrie a développé une tendance à dépendre, pour son approvisionnement en matière ligneuse, de résidus d'usines de bois ainsi que du bois de pâte provenant principalement de l'Abitibi et de la Sagamie. Dans ce contexte, avec l'amélioration des moyens de communication qui brisent maintenant l'isolement des camps forestiers, le souhait exprimé par Blanchard de voir « la création de colonies forestières » (*Ibid.*, p. 73) s'implanter en Haute-Mauricie n'a pas eu beaucoup de chances de se concrétiser.

Par ailleurs, cette transformation du travail en forêt est venue ébranler le fragile équilibre d'un système agro-forestier qui caractérisait les paroisses de la marge et de l'intérieur des Laurentides mauriciennes depuis leur fondation à compter du milieu du siècle dernier. La combinaison du travail sur une petite ferme durant l'été et d'un séjour de plus en plus long dans les chantiers durant l'hiver est devenue de moins en moins possible. Elle s'est dissoute « au début des années soixante » (Hardy et Séguin, 1984, p. 166) entraînant une déprise agricole massive qui s'est traduite par la disparition de trois fermes sur quatre entre 1951 et 1981. Aujourd'hui, l'activité agricole qui subsiste n'est plus une « modeste servante du trafic du bois », ou encore une « vassale des chantiers », comme l'a si bien décrit Blanchard, mais demeure encore dans l'ensemble établie sur des bases fragiles. Notons enfin que la consolidation des exploitations agricoles pratiquant l'élevage laitier a été surtout le fait de paroisses comme Saint-Boniface-de-Shawinigan, Saint-Tite ou La Croche, celles-là même que Blanchard identifiait comme possédant une agriculture majoritairement orientée vers la satisfaction des besoins des marchés urbains.

L'ouverture des Laurentides mauriciennes au tourisme de plein air et à la villégiature, depuis une trentaine d'années, est devenue un élément important de revitalisation pour ce territoire. Blanchard s'étonnait à juste titre de ne pas voir le tourisme « figurer au palmarès » des ressources (1950, p. 111) dans cette partie de la région. Depuis on a assisté à la création du parc national de la Mauricie (1970), de nombreuses zec, réserves et pourvoies, de quatre centres de ski, etc. La multiplication de ces aménagements a certainement empêché que l'exode rural n'atteigne l'ampleur de l'exode agricole, avec toutes les conséquences que cela aurait impliquées. L'utilisation polyvalente de l'espace forestier devrait permettre à cette nouvelle fonction de s'affirmer davantage et de poursuivre son développement d'autant plus que la demande urbaine régionale en espace récréatif demeure toujours très forte, que la densité reste encore assez faible, que le prix des terrains se maintient à un niveau très accessible et que finalement, comme le soulignait déjà Blanchard (*Ibid.*), le potentiel récréatif est lui-même très élevé et très attractif. « La Mauricie intérieure » n'est plus « une colonie d'exploitation, qui ne s'anime qu'au passage des bûcherons » (*Ibid.*, p. 150).

La Mauricie laurentienne, que Blanchard réduit au paléo-delta sableux du Saint-Maurice découpé en gradins de terrasses, est perçu par celui-ci (*Ibid.*, p. 113 et 121) comme « un pauvre pays » partiellement défriché et « peu peuplé » où l'on retrouve « une agriculture médiocre » dispersée sur « un maigre terroir agricole » et orientée principalement vers l'horticulture. Ce territoire « déshérité » où la mise en valeur agricole est impuissante à engendrer un niveau satisfaisant de prospérité, devait connaître lui aussi, mais de façon différente, une véritable métamorphose à partir des années soixante.

La croissance urbaine de l'agglomération trifluvienne, caractérisée par l'étalement périphérique non contenu de la fonction résidentielle en particulier, a déversé un excédent de population urbaine à l'extérieur du périmètre urbain et, d'une façon très

diffuse, dans tout ce territoire quelque peu boudé par les agriculteurs. À titre d'exemple, Pointe-du-Lac et Saint-Louis-de-France ont vu leur population croître respectivement de 182% et 349% entre 1951 et 1981, alors que la ville de Trois-Rivières n'augmentait que de 8%. Déjà en 1971, la part de la population active de ces deux municipalités entrant dans les migrations pendulaires avec l'agglomération, atteignait respectivement 52% et 68%, alors qu'en 1981 elle passe à 73% et 87% (Statistique Canada, 1984). On a vu ainsi se créer un nouvel espace rural de type périurbain. Le même phénomène s'est reproduit autour de l'agglomération shawiniganaise avec cependant un peu moins d'intensité.

Le métamorphisme périurbain s'est manifesté aussi par la multiplication des chalets et la création d'espaces équipés pour les loisirs de plein air. La villégiature en Basse-Mauricie n'est pas nouvelle; Blanchard mentionne la présence « d'une centaine de familles » qui « viennent séjourner l'été » à Pointe-du-Lac (1950, p. 122). Lac-à-la-Tortue est aussi signalé comme « le lieu de délassément des citoyens de Shawinigan et de Grand'Mère » (...) « alignant ses cottages sur les rives de la nappe d'eau » (*Ibid.*, p. 111). Cette fonction récréative a cependant pris beaucoup d'ampleur, non seulement en bordure du Saint-Laurent mais aussi à l'intérieur sur les hautes terrasses. Pour l'ensemble de la région administrative de Trois-Rivières, un chalet sur trois est situé à l'intérieur des espaces périurbains, à moins de 25 km d'une agglomération urbaine (Séguin, 1984).

La diffusion du fait urbain dans cette portion d'espace rural a bousculé assez facilement une agriculture qui était déjà dans une position inconfortable. Le repli de l'agriculture a été aussi spectaculaire que dans les paroisses de la marge des Laurentides mauriciennes. À titre d'exemples, Saint-Louis-de-France et Saint-Étienne-des-Grès, qui comptaient respectivement 36 et 123 exploitations agricoles en 1966, n'en dénombraient plus que 3 et 56 en 1981. De la banlieue horticole, il ne reste pratiquement plus que Saint-Thomas-de-Caxton. L'élevage laitier est à l'état résiduel alors que, plus nombreux, de nouveaux types d'élevages spécialisés (volailles et porcs) ont fait leur apparition dans les municipalités de la rive ouest du Saint-Maurice durant les deux dernières décennies. Cette diversification des élevages s'est réalisée sous le signe de l'intégration à l'industrie agro-alimentaire. Les meuneries installées principalement à Yamachiche, en bordure du chemin de fer, ont joué un rôle déterminant dans le développement de ces élevages sans sol dans toute la région située à l'ouest de Trois-Rivières.

Dans ce contexte l'agriculture s'est faite moins présente dans le paysage en occupant moins d'espace, mais n'a pas pour autant échappé au courant de modernisation accélérée qu'a connu l'agriculture québécoise depuis la période d'après-guerre. Elle aussi s'est mécanisée, spécialisée, convertie à de nouvelles méthodes culturales mieux adaptée aux conditions du milieu et du marché pour finalement retrouver une certaine prospérité.

Le survol rapide des mutations qui ont affecté ces deux espaces ruraux passablement différents tend à démontrer que le milieu rural québécois a évolué vers une plus grande diversité de fonctions et vers un renforcement de son intégration et de sa solidarité avec le milieu urbain.

Blanchard, face à un milieu rural plus homogène et encore dominé par le fait agricole, avait tenté de différencier cette région du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal en se basant uniquement sur l'analyse de l'activité et sa résultante paysagère. D'une façon plus ou moins explicite, il a défini des espaces agricoles

particularisés par certains aspects des systèmes de culture qui entretenaient généralement un rapport assez étroit avec le terroir. Ainsi la région du lac Saint-Pierre est-elle d'abord «le pays de l'argile» (Blanchard, 1948, p. 3) et celui d'une polyculture d'élevage laitier. La rive nord du lac Saint-Pierre se distingue par ses méthodes culturelles archaïques et la culture spéculative du foin; la rive sud du lac Saint-Pierre, par le fait qu'elle s'éveille manifestement au progrès. De la même manière la haute plate-forme de Québec est le domaine du «sable». La partie ouest de celle-ci (comté de Nicolet) se présente comme un espace agricole bien établi centré sur un élevage laitier en progrès, alors que la partie centrale (autour de Villeroy) contraste fortement par son paysage rural de colonisation récente où l'agriculture tente de s'implanter avec difficulté sur des sols médiocres au milieu d'une forêt ravagée. Enfin, Blanchard identifie la région du Bord de l'Eau à un espace agricole dynamique et prospère, orienté vers l'élevage laitier et les cultures de marché. Il la place «en tête du progrès agricole dans la région du Saint-Laurent» (*Ibid.*, 1948, p. 142).

On retient donc que l'espace rural d'il y a quarante ans possédait déjà une diversité certaine; celle-ci s'est grandement accrue depuis, ce qui n'a pas entraîné pour autant une fragmentation de l'espace régional, le fait urbain s'imposant de nos jours avec beaucoup plus de moyens et de force dans la vie quotidienne des ruraux. Le processus d'intégration a atteint son terme. La ville à fonction régionale est devenue l'agent unificateur des espaces ruraux, tout en étant celle qui contribue dans une large mesure, par des formes d'intervention variées, à le différencier.

Ces considérations sur les espaces ruraux nous permettent, en dernier lieu, de poser en des termes contemporains le problème de la délimitation de la Mauricie dans sa partie méridionale. Si la région résulte bien de liens de solidarité créés par une vie de relations préférentielles entre la ville et sa campagne, sa limite devrait s'étendre sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de la route transcanadienne, se confondant ainsi avec la zone d'influence commerciale prépondérante de l'agglomération trifluvienne (Séguin, 1984), comme Blanchard (1950, p. 8 et 138) lui-même l'avait d'ailleurs entrevue.

CONCLUSION

La relecture des travaux mauriciens de Blanchard a permis de mieux comprendre sa conception de la géographie et de prendre conscience des mutations industrielles, urbaines et rurales qu'a connu la Mauricie depuis les années cinquante. Avec le recul, apparaissent évidemment les limites d'une approche régionale reposant sur une division surtout paysagère du territoire. À une étude régionale précédée d'une délimitation apparemment logique du territoire comme l'a fait Blanchard, on pourrait substituer une analyse régionale où les divers découpages de l'espace s'inspirent de dimensions importantes dans le processus social de l'organisation de l'espace (Lacoste, 1976). Ainsi on pourrait répondre au vœu exprimé il y a déjà plus de 40 ans par le regretté Fernand Braudel dans son analyse d'un ouvrage de Maximilien Sorre: «La géographie me semble, dans sa plénitude, l'étude spatiale de la société ou pour aller jusqu'au bout de ma pensée, *l'étude de la société par l'espace*» (Braudel, 1944, p. 12).

Par ailleurs, les mutations récentes de l'espace mauricien montrent bien que les lieux sont organisés par la société en fonction de plusieurs ensembles spatiaux. Ainsi aux régions naturelles de Blanchard, il faut ajouter toute la gamme des autres

délimitations possibles de l'espace que les critères soient commerciaux, économiques, administratifs, politiques, ou même culturels. Le toponyme régional « Mauricie » n'a-t-il pas un sens nouveau dans la bouche des gens de la région ? Plusieurs se réclament maintenant de la Mauricie même si leurs lieux de résidence sont Louiseville, Batiscan, Nicolet ou Bécancour sur la rive sud. La signification des mots référant à des espaces change selon le contexte social et décroche de leur sens original même si celui-ci s'inscrivait dans un paysage naturel défini (La Mauricie) en fonction d'une ligne de partage des eaux. Ainsi un ouvrage de géographie sur la Mauricie reste à écrire pour continuer l'œuvre très bien amorcée par Blanchard et pour rendre compte des développements disciplinaires récents de la géographie québécoise où l'articulation du social et du spatial peut servir à repenser l'approche paysagiste et historique si chère à Blanchard.

NOTES

¹ Pour le présent article, nous considérons que l'œuvre mauricienne de Blanchard est constituée des ouvrages ou parties d'ouvrages suivants :

- Études canadiennes, 2^e série ; la région du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal. Dans *Revue de géographie alpine*, t. 24, 1936, p. 1-189.
- *Le Centre du Canada français*. « Province de Québec ». Montréal, Librairie Beauchemin, 1947, p. 9-64 et 153-179.
- *La Mauricie*. Trois-Rivières, Éd. du Bien Public, 1950, 146 p.

² Cette contribution se situe dans le prolongement de l'œuvre de l'historien régional Albert Tessier, inventeur du toponyme « Mauricie ». Voir la préface du volume de Lucien Desbiens. *Au cœur de la Mauricie (La Tuque)*.

³ Dans la discussion du dynamisme industriel les indices présentés ici s'appliquent à une Mauricie constituée de cinq comtés de recensement, soit Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet et Yamaska, les deux derniers étant situés sur la rive sud du Saint-Laurent, mais fonctionnellement intégrés aux trois comtés de la rive nord.

SOURCES CITÉES

- BELLAVANCE, Claude, BROUILLETTE, Normand et LANTHIER, Pierre (1985) *Financement et industrie en Mauricie, 1900-1950*. Communication présentée au Congrès annuel de la Société historique du Canada, Université de Montréal, mai, 29 p., manuscrit soumis à la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, octobre 1985.
- BELLAVANCE, Claude (1984) Patronat et entreprise au XX^e siècle : l'exemple mauricien. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38 (2) : 181-201.
- BLANCHARD, Raoul (1950) *La Mauricie*. Trois-Rivières, Éd. du Bien Public, 159 p.
- _____ (1948) *Le Centre du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 577 p.
- BRAUDEL, Fernand (1944) Y a-t-il une géographie de l'individu biologique ? *Mélanges d'histoire sociale*, t. 6 ; p. 1-12.
- BROUILLETTE, Normand (1983) *Le développement industriel d'une région du proche hinterland québécois : la Mauricie, 1900-1975*. Université McGill. Département de géographie, thèse de doctorat non publiée, 383 p.
- _____ (1973) Les facteurs du déclin industriel de Shawinigan, province de Québec. *Cahiers de géographie de Québec*, 17 (40) : 123-133.
- DESBIENS, Lucien (1933) *Au cœur de la Mauricie (La Tuque)*. Trois-Rivières, Éd. du Bien Public, (Coll. Pages trifluviennes), Série A, n° 8, 51 p.
- COLLECTIF (1982) La région Mauricie-Bois-Francs. *Cahiers de géographie du Québec*, 26 (67), 175 p., numéro spécial.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1961) La géographie de Raoul Blanchard. *Le géographe canadien*, 5 (1) : 1-9.
- HARDY, René et SÉGUIN, Normand (1984) *Forêt et société en Mauricie*. Montréal, Boréal Express / Musée national de l'homme, 223 p.

- HARDY, René, TRÉPANIÉ, Guy et BELLEAU, Jacques (1977) *La Mauricie et les Bois-Francs. Inventaire bibliographique 1760-1975*. Montréal, Boréal Express, 389 p.
- LACOSTE, Yves (1976) *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris, François Maspero, 216 p.
- LANTHIER, Pierre (1983) Stratégie industrielle et développement régional : le cas de la Mauricie au XX^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37 (1) : 3-19.
- LINTEAU, P.-A., DUROCHER, R. et ROBERT, J.-C. (1979) *Histoire du Québec contemporain : de la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal Express, 660 p.
- QUÉBEC (1983) *Sommet économique, Région 04, Rapport*. Québec Éditeur officiel, Les conférences socio-économiques du Québec, 271 p.
- _____ (1981) *Données démographiques des municipalités agglomérées du Québec 1961-1979*. Québec, ministère des Affaires municipales, n.p.
- _____ (1981) *Données planimétrées des fonctions urbaines des agglomérations du Québec (1966, 1976 et 1979)*. Québec, ministère des Affaires municipales, Direction de la recherche et des politiques.
- SÉGUIN, Armand (1984) *Régionalisation de l'espace rural dans la région administrative de Trois-Rivières au Québec. Strasbourg, thèse de doctorat de 3^e cycle présentée à l'U.E.R. Université Louis Pasteur-Strasbourg I, U.E.R. de géographie, thèse de doctorat de 3^e cycle, 385 p.*
- STATISTIQUE CANADA (1984) *Trois-Rivières, profil d'une métropole*. Ottawa, 116 p.

(Acceptation définitive en mars 1986)

CARTOGRAPHIE

Réalisation : Andrée G.-LAVOIE

Photographie : Serge DUCHESNEAU